

<b>Titre</b>	<b>Gestion du réseau communal d'alimentation en eau</b>
<b>Action No</b>	<b>CE 8</b>
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser au niveau des infrastructures souterraines des matériaux répondant à des critères "Développement durable"</li> <li>- Assurer une qualité de l'eau selon les normes en vigueur</li> <li>- Réduire les fuites d'eau par un contrôle régulier de la qualité des infrastructures</li> <li>- Communiquer les critères environnementaux retenus par l'administration dans la gestion du réseau d'eau</li> </ul>
<b>Constats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'eau est indispensable à la santé et au bien-être des personnes. Elle doit être protégée contre le gaspillage et la pollution</li> <li>- Les conduites mises en place depuis de nombreuses années par la commune reposent sur des tuyaux en fonte ductile revêtus à l'intérieur et à l'extérieur en polyuréthane lisse et insensible à la corrosion. Le matériau utilisé pour le remblayage des fouilles est généralement, pour une bonne partie, du sable de verre, sable provenant du recyclage des bouteilles en verre</li> <li>- La qualité de l'eau est mesurée régulièrement par l'AIAE</li> <li>- Le service technique communal dispose de différents instruments visant à détecter des fuites éventuelles sur l'ensemble du réseau</li> </ul>
<b>Actions proposées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décrire les critères "Développement durable" des matériaux à utiliser au niveau des infrastructures souterraines</li> <li>- Etablir des indicateurs sur le contrôle de qualité de l'eau et sur le taux de perte sur le réseau et décrire les améliorations possibles</li> <li>- Communiquer à la population, via le nouveau site de la commune et sur <a href="http://www.echallens21.ch">www.echallens21.ch</a>, l'état des lieux à ce jour au niveau de la gestion communale du réseau d'eau potable et des actions futures qui seront retenues</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	1 <sup>er</sup> semestre 2009
<b>Finance / Budget</b>	Dans une première phase, les actions envisagées devraient être peu onéreuses
<b>Acteurs / Partenaires</b>	Service technique + Municipalité
<b>Avantages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer les conditions-cadres visant à inscrire ce domaine d'activité dans une perspective de développement durable</li> <li>• Montrer l'action communale en faveur du développement durable</li> </ul>
<b>Inconvénients</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A priori aucun</li> </ul>
<b>Exemple concret</b>	
<b>Remarques / Liens</b>	<a href="http://www.sdesr.ch/frame1.htm">http://www.sdesr.ch/frame1.htm</a> <a href="http://www.svgw.ch/francais/pagesnav/AK.htm">http://www.svgw.ch/francais/pagesnav/AK.htm</a>